



Prescriptions cantonales concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Géographie 9^e-11^e Année scolaire 2018-2019

Dans ce document, toute désignation de fonction, de statut, de grade ou de titre s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

Cadre pédagogique

La Géographie s'inscrit dans le domaine des Sciences humaines et sociales (SHS) du Plan d'études romand (PER), lequel développe quatre objectifs (cf. PER, Cycle 3, MSN – SHS, p. 61) :

- faire découvrir des cultures et des modes de pensée différents à travers l'espace et le temps,
- identifier et analyser le système de relations qui unit chaque individu et chaque groupe social au monde et aux autres,
- comprendre la façon dont les sociétés se sont organisées et ont organisé leur espace à différents moments,
- construire des compétences civiques et culturelles, qui conduisent à développer une citoyenneté active et responsable.

La Géographie a pour objectif de faire acquérir des connaissances, des concepts, des outils et des compétences indispensables à la compréhension du monde dans lequel vit l'élève, et de lui permettre de développer son esprit critique.

L'enseignement de la Géographie au cycle d'orientation s'inscrit dans la continuité de l'école primaire, en mettant l'accent sur la problématisation et sur la démarche d'enquête.

Dotation horaire et conditions cadre

9 ^e	10 ^e	11 ^e
2 périodes	2 périodes	2 périodes

Moyens d'enseignement *

Les moyens d'enseignement romands (MER) de Géographie sont introduits en 9^e année dans l'ensemble des classes : les élèves disposent d'un *Livre* et d'un *Fichier*.

Les MER de géographie en cours de finalisation sont en probation en 11^e année dans une vingtaine de classes. Leur introduction se poursuivra de façon échelonnée en 2019 et 2020.

Des séquences pédagogiques complémentaires sont à disposition des enseignants sur le site Disciplines CO (<http://edu.ge.ch/co>).

* Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par des ressources développées par les enseignants.

Évaluation

Les élèves sont évalués régulièrement sur leur capacité à mettre en œuvre les démarches, concepts géographiques et notions théoriques faisant partie des objectifs d'apprentissage du PER. Les moyennes trimestrielles sont établies sur la base d'au minimum deux travaux significatifs.

Programme

L'enseignement de la Géographie (objectif SHS 31 du PER) est organisé pour chaque année de scolarité autour de trois thématiques. Pour chaque thème, il est possible d'entrer par le pôle

économique, environnemental ou social. En outre, les thèmes mettent en jeu différentes échelles spatiales (locale, régionale, nationale, continentale, mondiale...).

Les enseignants ont la possibilité d'aborder annuellement un thème supplémentaire de leur choix, en lien avec les attentes formulées dans le PER, notamment autour des Capacités transversales et de la Formation générale (en particulier l'éducation au développement durable). Il peut s'agir d'une thématique en lien avec l'actualité.

9 ^e	10 ^e	11 ^e
Les risques naturels	Les changements climatiques	L'eau et ses enjeux
De la production à la consommation d'un bien agricole	De la production à la consommation d'un produit manufacturé	De la production à la consommation d'une source d'énergie
Vivre en ville ici et ailleurs	Les migrations	Les flux d'informations

Les enseignants organisent l'année scolaire en fonction de nombreux paramètres. Bien que les objectifs d'apprentissage soient communs aux différents regroupements ou sections, et que les attentes de niveau 2 du PER soient visées pour l'ensemble des élèves, le rythme de progression et le degré de complexité des situations proposées sont différenciés.